

# Bilan sensoriel de l'enfant avant 2 ans (âge préverbal)



**Le dépistage de la surdité de l'enfant et la recherche d'une amblyopie font partie des examens obligatoires de l'enfant en âge préverbal.**



**La prévalence des surdités de perception de l'enfant est équivalente dans tous les pays occidentaux : 1/1000 à 1/2000 à la naissance, puis de 3/1000 à 3 ans (1). Le langage doit être acquis à 4 ans, sinon les apprentissages grammaticaux seront laborieux (2).**

**15 à 20 % des enfants de moins de 6 ans seraient atteints d'une anomalie visuelle soit environ 1 enfant sur 6.**

## COTATION

Code : CDRP002 + BLQP012 / 2

Tarif : 61,16 €

La Rosp incite à la réalisation d'un bilan sensoriel avant l'âge d'un an.

Pour le calcul des cotations en quelques clics, rendez-vous [ici](#).

## INDICATIONS

Le bilan sensoriel comprend (4) :

- Un dépistage clinique de la surdité
- Une évaluation de la coordination main-vue

Le bilan sensoriel (4) est contenu dans les examens obligatoires de l'enfant (3), lesquels permettent :

- la surveillance de la croissance staturo-pondérale (évolution du poids et de la taille en fonction de l'âge) et du développement physique,
- la surveillance du développement psychomoteur,
- la surveillance affective de l'enfant,
- le dépistage précoce des anomalies ou des déficiences,
- et la pratique des vaccinations.

On doit retrouver dans le dossier médical du patient (et le carnet de santé de l'enfant) :

- La conclusion de l'examen.

## AIDE PRATIQUE

### REALISATION DE L'ACTE

Pour les épreuves de dépistage clinique de la surdité, il est recommandé de :

- Utiliser un son calibré
- Manipuler l'émetteur en dehors du champ visuel de l'enfant

A noter qu'à partir de 24 mois, la voix chuchotée est privilégiée.

Pour l'évaluation de la coordination main-vue par la technique du regard préférentiel, il est recommandé de :

- Occulter un oeil à l'enfant et lui présenter un objet, qu'il doit prendre.
- Renouveler l'exercice sur l'autre oeil.

## RÉFÉRENCES ET SITES UTILES

<sup>(1)</sup> [Site medecine.ups-tlse.fr](http://Site.medecine.ups-tlse.fr) (dépistage surdité chez l'enfant)

<sup>(2)</sup> [Site chups.jussieu.fr](http://Site.chups.jussieu.fr) (suivi du nourrisson : dépistage des troubles visuels chez l'enfant)

<sup>(3)</sup> [Site service-public.fr](http://Site.service-public.fr) (Liste des examens médicaux obligatoires)

<sup>(4)</sup> [Site has-sante.fr](http://Site.has-sante.fr) (Propositions portant sur le dépistage individuel chez l'enfant de 28 jours à 6 ans)



OMNIPrat

Simple, fiable, rapide : OMNIPrat.org,  
votre outil d'aide à la pratique en médecine générale

Proposé par l'Union Régionale des Médecins Libéraux  
et l'Assurance Maladie des Pays de la Loire